

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 12 février 2024

### **Anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances : les services de l'Etat dans les Hauts-de-Seine soutiennent les initiatives pour l'inclusion.**

**La préfète déléguée pour l'égalité des chances, Nadège Baptista s'est rendue ce lundi 12 février au sein de l'entreprise Médiamétrie engagée dans une démarche d'inclusion avec Handirect-En 10 Saveurs, entreprise adaptée.**

Dans le cadre de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, Nadège Baptista, préfète déléguée pour l'égalité des chances, s'est rendue le lundi 12 février au sein de l'entreprise Médiamétrie à Levallois, avec les services de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) des Hauts-de-Seine, CAP Emploi et les « Entreprises s'engagent », acteurs impliqués pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

L'entreprise En 10 Saveurs emploie quinze personnes en situation de handicap mental et cognitif dans le domaine de la restauration-traiteur à destination des entreprises et des particuliers.

Un partenariat a été établi avec Médiamétrie permettant l'ouverture d'une cafétéria inclusive au sein de cette entreprise en août 2023.

La préfète déléguée a pu rencontrer les équipes dirigeantes de ces deux entreprises ainsi que leurs équipes. Les échanges se sont poursuivis lors de la visite de la cafétéria avec les salariés en poste.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées vise à faciliter leur maintien en milieu ordinaire.

L'accessibilité concerne tous les handicaps (sensoriels, psychiques, cognitifs ou intellectuels). Pour favoriser le maintien à domicile et une meilleure intégration dans la ville, l'obligation d'accessibilité s'impose aux différentes composantes de la vie collective : établissements recevant du public (ERP), locaux professionnels, logements, transports, voirie, écoles, services publics, moyens de communication publique en ligne, loisirs.